

cations n'est pas nécessairement essentielle. En effet, ceux qui reçoivent une formation en cours d'emploi peuvent être rétribués aux taux courants dans leur région, l'employeur recevant une indemnité correspondant à une grande partie du salaire versé. En fin de compte, je dirai oui: même sans avoir les qualités requises pour le programme de formation courant, on peut participer à un programme de formation en cours d'emploi et recevoir des allocations.

\* \* \*

### LES ANCIENS COMBATTANTS

#### LA COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS—LA QUESTION DE LA CRÉATION D'ORGANISMES D'APPOINT

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants par suite de la proposition faite vendredi dernier, comme en fait foi la page 8754 du compte rendu. Des organismes supplémentaires seront-ils nommés provisoirement pour aider la Commission canadienne des pensions à instruire des centaines de demandes accumulées depuis la mise en vigueur de l'excellente et impartiale mesure législative adoptée par la Chambre.

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, depuis que de généreuses modifications ont été apportées le printemps dernier à la loi sur les pensions, il est vrai que la Commission a à instruire un nombre beaucoup plus considérable de demandes de pensions qu'auparavant; il faudra donc encore un certain temps avant de liquider l'arriéré complètement. Toutefois, je tiens à assurer au député que l'effectif des commissaires qui peut être nommé en vertu de la loi est au complet; d'ailleurs il est très conscient de cette accumulation de demandes et il travaille avec toute la diligence possible.

\* \* \*

### LES GRAINS

#### LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES VERSEMENTS PRÉVUS PAR LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Le ministre peut-il dire à la Chambre quel sera le taux d'intérêt versé aux agriculteurs de l'Ouest sur les sommes qui leur sont dues depuis longtemps en vertu des dispositions de la loi sur les réserves provisoires de blé?

**L'hon. Otto E. Lang (Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir annoncer sous peu le montant exact qui sera versé prochainement aux agriculteurs des Prairies; cette somme comprendra l'intérêt dont parle l'honorable député ainsi que certains rajustements qui seront apportés à cause du

temps qu'il a fallu à la Commission du blé pour terminer ses calculs au sujet des réserves de 1969-1970.

**M. Southam:** Le ministre peut-il promettre à la Chambre que le taux de l'intérêt versé correspondra à celui que doivent payer les agriculteurs sur leurs emprunts?

\* \* \*

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

#### DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE CARTONNERIE À CABANO

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné l'importance que revêt pour la population de l'Est de la province de Québec l'établissement d'une cartonnerie à Cabano, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si la Société populaire des pâtes et papiers du Québec a présenté une demande de subvention pour l'établissement d'une telle usine à Cabano?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Je crois qu'il y a environ un mois, l'honorable député m'a posé la même question, et j'avais répondu que nous n'avions pas reçu de demande. Je vais vérifier si nous en avons reçu une depuis, et je pourrai informer le député d'ici quelques jours.

**M. l'Orateur:** L'honorable député désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. Lambert (Bellechasse):** Oui, monsieur l'Orateur. Je présume que la demande a été formulée.

Puis-je demander au ministre, lorsqu'il en aura pris connaissance, s'il serait disposé à recommander à ses hauts fonctionnaires de porter une attention bien spéciale à cette affaire, afin qu'une réponse soit donnée le plus rapidement possible?

**L'hon. M. Marchand:** Certainement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Il s'agit là, évidemment, d'une instance faite par l'honorable député au ministre, et l'honorable député doit prendre pour acquis que le ministre en tient compte.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LA POLITIQUE RELATIVE AU COURS DU DOLLAR CANADIEN

[Traduction]

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Au cours de l'émission «Cross Country Checkup», le ministre a déclaré hier que notre économie était, à l'heure actuelle, beaucoup plus stable qu'en 1961, parce qu'il n'existait pas de menace de dévaluation du dollar. Cette déclaration reflétait-elle la politique du gouvernement en la matière? Le gouvernement compte-t-il maintenir la parité de change du dollar canadien par rapport au dollar américain?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le dollar canadien est flottant à l'heure actuelle.